

- 8,2 milliards d'euros de commandes
- Un nouveau record du carnet de commandes à 43 milliards d'euros
- Un chiffre d'affaires de 6,2 milliards d'euros en hausse de 3% (2% croissance organique à périmètre et taux de change constants)
- Les perspectives d'Alstom in Motion confirmées

16 janvier 2020 – Au cours du troisième trimestre 2019/20 (du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019), Alstom a enregistré 3,6 milliards d'euros de commandes, contre 3,4 milliards d'euros sur la même période de l'exercice fiscal précédent. Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2,1 milliards d'euros comparé aux 2,0 milliards d'euros du troisième trimestre 2018/19.

Pour les neuf premiers mois de 2019/20 (du 1^{er} avril au 31 décembre 2019), les prises de commandes d'Alstom se sont établies à 8,2 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 6,2 milliards d'euros, en progression de 3 % (2 % à périmètre et taux de change constants) par rapport aux neuf premiers mois de 2018/19.

Le carnet de commandes au 31 décembre 2019 atteint un nouveau record historique de 43 milliards d'euros et offre une forte visibilité sur le chiffre d'affaires à venir.

Chiffres clés			
Données publiées	2018/19	2019/20	2018/19
<i>(en millions d'euros)</i>	T1	T2	T3

Commandes reçues	2 641	4 488	3 386
------------------	-------	-------	-------

Chiffre d'affaires	2 017	1 993	2 010
--------------------	-------	-------	-------

Les répartitions géographiques et par produit des commandes et du chiffre d'affaires publiés so

« La performance commerciale d'Alstom a été particulièrement dynamique ce trimestre, bénéficiant d'un contexte très porteur en Europe et en Asie / Pacifique avec un contrat majeur pour le réseau ferroviaire de Perth ainsi que des commandes significatives en Services et en Signalisation, en ligne avec notre stratégie Alstom in Motion (AiM). Le Groupe est également fier d'avoir contribué à la mise en service commercial de systèmes de transport emblématiques, tels que la liaison franco-suisse Léman Express et le tramway de Sydney.

Le marché ferroviaire est clairement en plein élan, poussé par l'attention croissante pour la cause environnementale. Nous sommes pleinement engagés à contribuer à la transition vers un avenir décarboné grâce à nos solutions de mobilité durable » a déclaré Henri

Poupart-Lafarge, Président-Directeur Général d'Alstom.

Analyse détaillée

Durant le troisième trimestre 2019/20 (du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019), Alstom a enregistré 3 563 millions d'euros de commandes en comparaison avec 3 386 millions d'euros au troisième trimestre 2018/2019. La majorité des prises de commandes du Groupe s'est effectuée en Europe avec notamment un contrat de 755 millions d'euros pour moderniser et assurer l'entretien des trains Pendolinos pour Avanti West Coast au Royaume-Uni et le renouvellement et l'automatisation du métro de Marseille. Alstom a également été attributaire en consortium avec Bombardier du renouvellement de 44 rames de métro nouvelle génération pour Ile-de-France Mobilités et RATP au titre d'un contrat cadre pouvant porter jusqu'à 410 rames. Alstom a, par ailleurs, enregistré des commandes pour un montant élevé en Asie-Pacifique à hauteur de 1 276 millions d'euros avec un contrat de fabrication et d'entretien pour le réseau ferroviaire de Perth en Australie à hauteur de 800 millions d'euros ainsi que pour des trains sans conducteur et un système de signalisation numérique pour l'extension du métro de Sydney.

Les commandes en Signalisation et Services ont été particulièrement positives avec respectivement 593 millions d'euros et 1 266 millions d'euros enregistrés ce trimestre.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2019/20 (du 1^{er} octobre au 31 décembre 2019) s'est établi à 2 060 millions d'euros comparativement aux 2 010 millions d'euros du troisième trimestre 2018/19. Comparé aux neuf premiers mois de 2018/19, le chiffre d'affaires en Matériels Roulants a augmenté de 11 %

[\[1\]](#)

avec une accélération des projets principaux sur ce trimestre. Services baisse légèrement de 2 %

1

. Systèmes enregistre un déclin attendu, qui s'établit à 22 %

1

, du fait notamment de la fin d'un contrat au Panama et de contrats en fin d'exécution au Moyen-Orient. Le chiffre d'affaires de la Signalisation augmente fortement de 16 %

1

, en cohérence avec la stratégie AiM, grâce à des contrats aux Amériques, en Asie / Pacifique et en Europe.

Principaux événements du troisième trimestre 2019/20

En octobre 2019, Alstom a réalisé avec succès l'émission d'Eurobonds seniors non-garantis pour un montant total de 700 millions d'euros, dans d'excellentes conditions financières. Les obligations auront une maturité de 7 ans et porteront un taux d'intérêt fixe de 0,25 %, payable annuellement. Le livre d'ordres a été sursouscrit plus de trois fois.

En décembre 2019 a eu lieu la mise en service commercial du tram de Sydney qui contribuera à transformer la mégapole. Alstom, en tant que membre du consortium ALTRAC Light Rail s'est chargé du système de tram intégré. Le système a été conçu avec des solutions d'alimentation en énergie innovantes comme le système d'alimentation par le sol sans caténaires APS et les sous-stations de récupération d'énergie HESOP.

L'exploitation commerciale du réseau ferroviaire franco-suisse Léman Express a commencé avec 17 trains Coradia Polyvalent et la solution digitale embarquée d'Alstom déployée également sur 23 autres trains, ce qui permettra une exploitation transfrontalière. Les trains Coradia Polyvalent pour le Léman express contribueront à fournir une alternative durable à la voiture pour les trajets quotidiens des résidents du Grand Genève, ainsi qu'une meilleure desserte des centres économiques et touristiques de la région entière. Le Léman Express est le plus grand réseau express régional transfrontalier d'Europe (45 stations, 230 km).

Dans le cadre du programme danois de remplacement du système de signalisation ferroviaire à l'échelle du pays, Alstom est le premier acteur à fournir un ERTMS [\[2\]](#) Niveau 2 complet au Danemark, sur la ligne reliant Roskilde à Køge ouverte en décembre. Le système est entièrement numérique et combine à la fois un système ERTMS au sol et des solutions de signalisation embarquées tout en étant entièrement intégré au système de gestion du trafic. Cette technologie (« référentiel 3 ») constitue le niveau de standard le plus récent, permettant d'améliorer encore le trafic sur la ligne. Alstom est le premier acteur mondial à fournir un tel

système intégré

[\[3\]](#).

En cohérence avec la stratégie AiM d'être l'acteur mondial de référence pour une mobilité connectée et durable, Alstom s'est engagé durant la COP 25 dans l'initiative " Science Based Targets " (SBTi), un cadre fournissant des trajectoires pour fixer des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effets de serre. Cela permettra à Alstom d'être entièrement cohérent avec les objectifs définis par l'accord de Paris pour maintenir l'élévation de la température mondiale en dessous de 2° Celsius. Alstom est le premier constructeur ferroviaire à s'engager à se fixer un tel objectif.

Perspectives

Les perspectives d'Alstom sont établies à périmètre et taux de change constants. Elles sont établies en accord avec les normes IFRS 15 et 16.

L'année 2019/20 sera une année de stabilisation de la croissance après une année 2018/19 de croissance exceptionnelle du chiffre d'affaires et de la profitabilité.

Pour l'année 2019/20, le cycle de business avec la finalisation des grands projets Systèmes et l'évolution des grands projets de Matériels Roulants conduira à une progression du chiffre d'affaires et de la profitabilité inférieure aux objectifs moyens fixés dans le cadre de AiM, et à une évolution du besoin en fonds de roulement impactant la génération du cash-flow libre [\[4\]](#).

A l'horizon 2022/23, Alstom cible un taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires d'environ

5 % sur la période 2019/20 – 2022/23, une marge d'exploitation ajustée [\[5\]](#) devant atteindre environ 9 % en 2022/23, une conversion du résultat net

[6]

en cash-flow libre supérieur à 80 % d'ici 2022/23

3

et une politique de dividendes avec un taux de distribution entre 25 % et 35 %.

De plus, Alstom mènera une politique d'investissements et des opérations de croissance externe disciplinée pour soutenir son développement et créer de la valeur.

Annexe 1A – Repartition par géographie

Données publiées

9 mois

%

9 mois

%

(in millions d'euros)

2018/19

Contrib.

2019/20

Contrib.

Europe

6 235

59 %

6 092

74 %

Amériques

1 937

19 %

504

6 %

Asie / Pacifique

1 168

11 %

1 531

19 %

Moyen-Orient / Afrique

1 175

11 %

54

1 %

Commandes reçues par destination

10 515

100 %

8 181

100 %

Données publiées

9 mois

%

9 mois

%

(in millions d'euros)

2018/19

Contrib.

2019/20

Contrib.

Europe

3 005

50 %

3 500

56 %

Amériques

1 101

18 %

1 015

16 %

Asie / Pacifique

662

11 %

655

11 %

Moyen-Orient / Afrique

1 252

21 %

1 030

17 %

Chiffres d'affaires par destination

6 020

100 %

6 200

100 %

Annexe 1B – Repartition par produit

Données publiées

9 mois

%

9 mois

%

(in millions d'euros)

2018/19

Contrib.

2019/20

Contrib.

Matériels Roulants

5 456

52 %

4 099

50 %

Services

2 868

27 %

2 719

33 %

Systemes

1 262

12 %

91

1 %

Signalisation

929

9 %

1 272

16 %

Commandes reçues par destination

10 515

100 %

8 181

100 %

Données publiées

9 mois

%

9 mois

%

(in millions d'euros)

2018/19

Contrib.

2019/20

Contrib.

Matériels Roulants

2 608

43 %

2 897

47 %

Services

1 122

19 %

1 109

18 %

Systemes

1 338

22 %

1 078

17 %

Signalisation

952

16 %

1 116

18 %

Chiffres d'affaires par destination

6 020

100 %

6 200

100 %

ANNEXE 2 - DEFINITIONS D'INDICATEURS FINANCIERS NON CODIFIES PAR DES ORGANISMES DE NORMALISATION COMPTABLE

Cette section présente les indicateurs financiers utilisés par le Groupe qui ne sont pas codifiés par des organismes de normalisation comptable

Commandes reçues

Une nouvelle commande n'est enregistrée en commandes reçues que lorsque le contrat crée des droits exécutoires entre le Groupe et son client.

Quand cette condition est remplie, la commande est enregistrée à son montant contractuel.

Si le contrat est libellé dans une devise autre que la devise fonctionnelle de l'entreprise consolidée, le Groupe utilise des contrats à terme pour éliminer le risque de change. Les commandes sont alors reconnues en utilisant le taux de change comptant à la date de mise en place de la couverture.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente le chiffre d'affaires non encore reconnu sur des commandes déjà reçues.

Le carnet de commandes à la clôture d'un exercice est calculé comme suit :

- carnet de commandes à l'ouverture de l'exercice ;

- plus nouvelles commandes reçues au cours de l'exercice ;

- moins annulations de commandes enregistrées au cours de l'exercice ;

- moins chiffre d'affaires reconnu sur l'exercice.

Le carnet de commandes peut également varier du fait des variations du périmètre de consolidation, d'ajustements de prix contractuels et des effets de conversion de devises étrangères.

Ratio commandes sur chiffre d'affaires

Le ratio « commandes sur chiffre d'affaires » est le ratio des commandes reçues sur le montant total des ventes réalisées sur une période spécifique.

Résultat d'exploitation ajusté

Suite à la nouvelle organisation mise en place en 2015, le Groupe s'est doté d'un nouvel indicateur de performance pour refléter la performance opérationnelle récurrente : le résultat d'exploitation ajusté (« aEBIT »). Cet indicateur est aussi utilisé par le marché et les concurrents directs du Groupe.

Pour l'avenir (1ère application pour la publication des comptes semestriels 2019/2020), Alstom a opté pour l'inclusion de la quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence dans l'aEBIT lorsque celles-ci sont considérées comme faisant partie des activités opérationnelles du groupe (car il existe des flux opérationnels significatifs et/ou la réalisation de projets communs avec ces entités), à savoir la co-entreprise CASCO. La société estime que le fait de donner de la visibilité à un acteur clé de la stratégie de signalisation d'Alstom permettra de présenter une image plus fidèle et plus juste de la performance commerciale et opérationnelle globale du Groupe. Ce changement permettra également une plus grande comparabilité avec ce que des acteurs similaires du marché définissent comme faisant partie de leur information principale sur l'indicateur alternatif de performance de résultat.

L'aEBIT correspond au résultat d'exploitation ajusté des éléments suivants :

- Coûts nets de restructuration et de rationalisation ;
- Dépréciation des actifs incorporels et corporels ;
- Plus ou moins-values ou réévaluations sur cessions de titres ou changement de contrôle ;

- Tout élément non récurrent comme des coûts encourus ou des dépréciations d'actifs évalués dans le cadre de regroupements d'entreprise, ainsi que des charges liées à des procédures judiciaires n'entrant pas dans le cadre normal des affaires.
- La quote-part des résultats nets des sociétés opérationnelles mises en équivalence.

Un événement non récurrent est un événement exceptionnel, dont les impacts sont significatifs et n'ayant pas vocation à se reproduire dans le futur.

Cash-flow libre

Le cash-flow libre se définit comme la variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation, moins les dépenses.

La marge d'exploitation ajustée correspond au résultat d'exploitation ajusté en pourcentage du chiffre d'affaires.

d'investissement incluant les coûts de développement capitalisés, nettes des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le cash-flow libre n'inclut pas le produit des cessions d'activité.

L'indicateur financier le plus directement comparable en normes IFRS au cash-flow libre est la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation.

Alstom utilise le cash-flow libre aussi bien à des fins d'analyses internes que pour sa communication externe car le Groupe estime qu'il apporte un éclairage pertinent sur le montant réel de trésorerie générée ou utilisée par l'exploitation.

Trésorerie nette/(endettement net)

La trésorerie nette est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des autres actifs financiers courants, et des actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière, diminuée de la dette financière courante et non courante.

Taux de distribution

Le taux de distribution est calculé en divisant le montant du dividende global par le « Résultat net des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère » tel que présenté dans le compte de résultat consolidé.

Données organiques

Les chiffres présentés dans cette section incluent des indicateurs de performance présentés à structure réelle et sur une base organique. Les chiffres sont présentés sur une base organique afin d'éliminer l'incidence des modifications de périmètre et de la conversion en euros des comptes libellés en devises étrangères. Le Groupe utilise les chiffres présentés sur une base organique à la fois à des fins d'analyses internes et pour sa communication externe car il estime qu'ils permettent d'analyser et d'expliquer les variations d'une période à une autre. Cependant, ces chiffres présentés sur une base organique ne sont pas des indicateurs de performance selon les principes comptables IFRS.

9 mois clos au 31 décembre 2020 9 mois clos au 31 décembre 2019

(en millions d'euros) Données réelles Effet change Effet

périmètre	périmètre		
Commandes reçues	10 515	112	-

Chiffre d'affaires	6 020	72	-
--------------------	-------	----	---

[1] à périmètre et taux de change constants

[2] European Rail Traffic Management System

[3] Système combinant système ERTMS au sol et des solutions de signalisation embarquées tout en étant entièrement intégré au système de gestion du trafic, avec un référentiel 3

[4] La génération de cash-flow libre peut être impactée par la volatilité court-terme usuelle liée aux avances clients et aux paiements de jalons par les clients

[5] Incluant la quote part du résultat net de la coentreprise CASCO détenue à 49% par Alstom

[6] Résultat net des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère